DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260702-20260703-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 2 juillet à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 13

V. Elshout, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, J. Brézel, C. Duchêne, M. Franco Sanhez, C. Guilment

Etaient absents : 0

Etaient excusés : 0

Monsieur Chesnel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 25 juin 2026

Date d'affichage : 26 juin 2026

****

Délibération 2026-07-03

Objet : Tarifs locations 2027

Le conseil municipal révise les tarifs location, jardins et préau, à appliquer au 1er janvier 2027 :

Salle des fêtes : le conseil municipal décide de geler les tarifs de la salle des fêtes jusqu'à sa remise en fonction

Ancienne cantine

- personne de la commune : 100 € de mai à octobre + 30 € de chauffage d'octobre à avril

-personne hors commune : 170 € de mai à octobre + 30 € de chauffage d'octobre à avril

Gratuité pour la les associations pour la première utilisation et 50 € à partir de la 2ème utilisation + 30 € de chauffage d'octobre à avril

Jardins familiaux : 20 €/an

Préau rue du Granit : le montant 2025 était de 75.78 €/an révisable en fonction de l'indice de référence des loyers au 1er juillet

Préau terrain de sports : 60.00 € pour les personnes hors commune

Salle culturelle (délibération du 12 mars 2026) : 50.00 € personne de la commune et 100.00 € pour hors commune et prestation commerciale

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT